la cgt
SOPRA STERIA

CSE SEPTEMBRE 2023

SSG et I2S

Agir Ensemble et Maintenant

CRH : Retour sur les augmentations de salaire 2023 I2S et SSG

Après le CRH de juillet dit de mi- année qui clôture le cycle des augmentations de salaire pour 2023 il est possible de faire un bilan sur la politique RH de l'entreprise pour les rémunérations et le partage de la valeur chez Sopra Steria – sujet hautement d'actualité !!

La moyenne des augmentations a été de 0,45 % en juillet après les 3 ,63 % en janvier - soit une moyenne annuelle d'à peine 4% en dessous de la moyenne annuelle des entreprises privées en France pour 2023 !!!

Avec un niveau d'inflation toujours important en 2023, supérieur à 5% les entreprises augmentent les salaires afin de conserver leurs salariés dans les métiers en tension et d'éviter une crise sociale surtout pour les grands groupes où les versements de dividendes culminent vers les sommets. **L'Observatoire annuel des rémunérations du cabinet de conseil en ressources humaines LHH, indique une augmentation de 4,7% dans le secteur privé !!**

Sopra Steria a donc moins augmenté ses salarié-e-s en 2023 que la moyenne des entreprises du privé !
La CGT a revendiqué des augmentations plus importantes et pour tous les salarié-e-s

REJOIGNEZ LA CGT – ENSEMBLE FAISONS RESPECTER NOS DROITS

CRH : Qui est augmenté chez I2S et SSG ?

Avec des augmentations aussi faibles – Comment est-on augmenté chez Sopra Steria ?

Pour I2S, l'ensemble des salarié-e-s est dans la cible, mais la sélectivité est énorme, plus de 90 % des salarié-e-s n'ont pas d'augmentation pour ce CRH de juillet !!! **soit moins d'1 salarié sur 10 a reçu une augmentation chez I2S en juillet !**

Pour SSG, au contraire plus de 40% des salarié-e-s faisant partie de la population cible ont été augmentés !!

Mais voilà quand on regarde attentivement cette population cible ; on arrive à 3343 personnes sur un effectif pour SSG de 12 037 salarié-e-s présent dans l'entreprise depuis plus d'un an ! Quels sont les critères pour entrer dans la population cible et avoir une augmentation ?

Après avoir réitéré plusieurs fois la demande en CSE, la CGT a eu gain de cause et la direction a fini par concéder que les critères ont récemment évolué pour ne plus retenir que les salarié-e-s ayant moins de 5 ans d'ancienneté !!! mais est-ce bien le seul critère ?

Pour SSG la photo des salarié-e-s augmentés donne un âge moyen de 27 ans et une ancienneté moyenne de 2,7 ans !

ENVELOPPE CRH : 211 869 € pour SSG et 22 816 € pour I2S

Au final l'ensemble des augmentations en salaire brut représente un total de 22 816 € pour I2S et 211 869 € pour SSG.

Ces montants apparaissent bien dérisoires si on les compare aux excellents résultats du premier semestre 2023 de l'entreprise. La Croissance totale du CA est de 11,6 % avec 2,8 milliards € et Le résultat net part du groupe de 112,5 millions € lui aussi en croissance ! **Sachant que Les dividendes versés en 2023 pour les résultats 2022 ont atteint un record de 87 Millions d'€ et représentent depuis des années 1/3 des bénéfices de l'entreprise, donc vraisemblablement un nouveau record en 2024 !**

Et le partage de la valeur dans tout ça ? Tous ces richesses sont bien le fruit du travail des salarié-e-s !
LA CGT demandera encore et toujours une plus juste répartition des richesses dans l'entreprise

REJOIGNEZ LA CGT – ENSEMBLE NOUS SERONS PLUS FORT

Mail : contact@cgtsoprasteria.info - **Site** : cgtsoprasteria.info - **Téléphone** : 06.17.25.17.97

SYNDICAT CGT SOPRA STERIA – 263, rue de Paris – Case 421 – 93100 MONTREUIL